

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mercredi 23 avril 2024 à 19h15

**Rencontre au Centre communautaire Saint-Émile
2200, rue de la Faune, salle ABC**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Manon Therrien
M. David Routhier
Mme Désirée Nsanzabera
Mme Christine Bernier
Mme Sophie Verret
M. Samuel Dufresne
M. Kim Dumont

Présidente
Trésorier
Administratrice
Administratrice
Administratrice
Administrateur
Administrateur

ÉTAIT PRÉSENTE EN LIGNE :

Mme Geneviève Lemieux

Secrétaire

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Gilles Hamel
M. Éric Légaré
M. Jonathan Coulombe
M. Steeve Verret

Directeur du Service des
Loisirs de la Haute Saint-Charles
Conseiller en loisirs
Conseiller en loisirs
Conseiller municipal du district de
Lac Saint-Charles-Saint-Émile
Conseillère en consultations publiques
Secrétaire de soutien

Mme Sayana Khuon
Mme Henriette Lafond

Il y a quorum

Outre les personnes mentionnées, 12 citoyens assistaient à l'assemblée et 12 citoyens étaient en ligne

24-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h15

24-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Christine Bernier et appuyé par M. Samuel Dufresne d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

24-AGA-03 PRÉSENTATION DU SERVICE DES LOISIRS :

Analyse de la desserte en parc dans le quartier et aménagement du parc du Millénaire.

M. Gilles Hamel, directeur du Service des Loisirs de la Haute Saint-Charles, M. Éric Légaré et M Jonathan Coulombe, conseillers en loisirs sont venus nous présenter les projections de la Ville pour la desserte en parc dans le secteur de la rue de l'Apogée et les aménagements du parc du Millénaire.

Pour Saint-Émile, y a 3 sortes de parcs : parc de voisinage, parc de quartier et parc école.

Les critères d'aménagement sont :

- doit posséder une superficie minimale de 5 000 mètres²
- doit être situé à 5 minutes de distance de marche
- doit favoriser la surveillance naturelle
- doit permettre les jeux libres et la détente,
- doit permettre l'installation de jeux non systématiques.

À Saint-Émile nous avons 9 parcs de voisinage, 2 parcs de quartier et 4 parcs-école.

Depuis 2018 la Ville est toujours en attente du développement des terrains de la compagnie Robko, afin d'offrir une desserte jusqu'au parc de la rue Cassiopée. Présentement la ville offre les services du parc-école de l'Étoile-du-Nord.

Pour la rue de l'Apogée, il y a 3 terrains potentiels

- A. Au nord, il appartient à la Ville mais celui-ci ne respecte pas la grandeur minimale de 5 000 mètres² à cause du milieu humide.
- B. En face de la rue des Comètes, 14 000 mètres², l'espace aménageable est limité à cause de 2 cours d'eau, il appartient à un particulier et il a un faible potentiel de jeux
- C. Au sud, près de la rue de la Faune, c'est un terrain privé et il ne respecte pas la grandeur de 5 000 mètres² et le site du terrain de stationnement n'est pas idéal.

La Ville envisage le site du terrain B, elle doit suivre le développement de la compagnie Robko, poursuivre les analyses de site, favoriser la poursuite du lien piétonnier entre la rue de l'apogée et le parc Cassiopée et évaluer la possibilité d'acquérir le terrain B.

Par la suite, la Ville va recommander l'inscription d'un projet au Programme décennal d'immobilisation.

Ce n'est pas toujours facile pour les parcs car il y a beaucoup de contraintes : les routes, la morphologie du terrain, les développements, le coût des terrains; il faut toujours chercher des solutions. Une approche a été faite, pour établir un lien piétonnier entre la rue de l'Apogée et le parc Cassiopée, auprès de la compagnie, mais sans résultat. La possibilité de la construction d'un parc ne se fera pas avant 2 à 3 ans.

La présence du parc-école ne plaît pas à tous car il n'est pas disponible sur les heures de classe et il n'y a pas de jeux pour les 0-5ans. La directrice de l'école a entrepris des démarches pour installer ces jeux dans son parc-école.

Questions du public

1. Le terrain A devait être considéré pour un parc mais une nouvelle loi demande une desserte de 30 mètres des milieux humides.
2. La responsable de la pétition pour un parc dans le secteur de la rue de l'Apogée demande au Service des Loisirs de fournir un suivi au conseil de quartier.
3. Un programme de 100 000.00\$ est fourni par la Ville pour ajouter des jeux aux parcs-école.
4. Un citoyen déplore le fait que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les besoins de ceux-ci lors de leurs visites au parc. Il demande de penser à la réalisation de parc à chien près des parcs.

Parc du Millénaire

Plusieurs points négatifs ont été corrigés au parc du Millénaire :

- L'accès au parc pour les poussettes et chaises roulantes à cause d'une marge de hauteur
- le drainage
- la contamination
- le bris d'équipement

La Ville aménage une aire de jeux, une aire de balançoires une aire de tables de pique-nique, une aire pour les planches à roulettes et le ballon-panier, des bancs, une aire de parcours pour les ados, un accès pour les véhicules utilitaires et une clôture ornementale pour retenir les ballons. Ces aménagements seront réalisés entre les mois de juillet et décembre.

24-04-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AVRIL 2023

Il est proposé par Mme Ève Lamarche d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2023

Mme Sophie Verret appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

24-04-05 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS

Présentation du rapport annuel

Mme Manon Therrien fait la lecture du rapport annuel de l'année 2022, en remplacement de Mme Geneviève Lemieux, secrétaire, qui est absente. Le rapport sera accessible à partir de demain sur le site du conseil de quartier.

Les grandes orientations du conseil de quartier sont encore les mêmes :

- protéger le couvert forestier,
- adapter le réseau routier aux besoins du quartier,
- bonifier et améliorer les équipements de loisirs et de sports,
- promouvoir le développement de la vie de quartier.

Mme Manon Therrien a présenté :

- les membres du conseil de quartier
- les dates des réunions du conseil,
- les limites du quartier,
- les résolutions adoptées par le conseil,
- les dossiers courants

Elle mentionne que cette année, c'est la sécurité routière, l'aménagement de l'intersection la Faune / Lapierre et le secteur de la rue de l'Apogée qui ont été priorités par le conseil de quartier.

Le conseil a déposé plusieurs résolutions sur la sécurité routière, le stationnement, le déneigement, le Réseau de Transport de la Capitale, les parcs, les abribus. Le conseil a aussi participé à plusieurs présentations de la Ville. Elle mentionne que les citoyens peuvent faire leurs plaintes au 311 afin d'appuyer les résolutions du conseil de quartier.

Le comité de la sécurité routière a débuté son implication en installant des pancartes « ICI ON RALENTIT » et en sécurisant ainsi des parcours scolaires pour les écoliers des 4 écoles de Saint-Émile.

Des démarches ont été amorcées pour l'aménagement de l'intersection la Faune/ Lapierre afin de désengorger le secteur.

Présentation des états financiers

M. David Routhier, trésorier, présente le rapport des états financiers 2023.

Au début de l'année 2023, le solde était de 966.30 \$. La ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 2 200.00 \$ pour les activités courantes et une subvention de 800.00\$ pour l'année 2024. Le budget est principalement utilisé pour des frais de secrétariat et les frais administratifs. La caisse a versé une ristourne de 202.45\$. Le conseil termine l'année avec un montant de 3 389.45\$

Le rapport annuel et le rapport des états financiers sont publiés dans le site du conseil de quartier de Saint-Émile pour plus de consultations.

Sécurité routière

M. Samuel Dufresne mentionne que le but du comité de la sécurité routière est de veiller à la sécurité des écoliers et des piétons et ralentir la vitesse de circulation des véhicules.

Pour ce faire, le comité a reconduit la pose de 150 nouvelles affiches à gazon avec de nouveaux modèles et de nouvelles couleurs, le comité a aussi prévu d'installer 200 autocollants, ayant 4 modèles différents, sur les bacs de déchets des citoyens des secteurs avoisinant les 4 écoles. Ces affiches et autocollants seront distribués prochainement, dès la mi-mai, aux citoyens qui en feront la demande.

Adoption du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION 24 - AGA - 39

Concernant l'adoption du rapport annuel et des états financiers de l'année 2023, M. Samuel Dufresne propose l'adoption du rapport annuel de l'année 2023 et du rapport des états financiers 2023.

Mme Sophie Verret appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

24-04-06 ÉLECTIONS

Mme Sayana Khuon annonce que le conseil de quartier a maintenant une nouvelle composition des membres administrateurs, soit 3 hommes, 2 femmes et 2 personnes neutres et ils doivent se conformer au code d'éthique de la Ville.

Explications du déroulement

Le mandat du conseil de quartier est de travailler en collaboration avec la Ville est :

- de maintenir l'esprit de collaboration,
- d'émettre des recommandations à la Ville,
- de tenir des consultations publiques,
- de transmettre à la Ville, son avis.

Elle mentionne que :

- le nombre de membres peut varier de 8 à 11, soit 4 postes hommes, 4 postes femmes et 2 postes neutres et un poste coopté.
- pour avoir le quorum, il faut avoir 5 administrateurs,
- la présidence est tenue par 1 membre élu,
- les membres ont des mandats renouvelables de 2 ans ou 1 an,
- le mandat des membres élus arrive à échéances en alternance (5 membres du CA une année et 5 autres l'année suivante),
- les membres doivent résider dans le quartier.

Appel des candidatures

Les postes en élection :

Mme Manon Therrien présidente
Mme Christine Bernier administratrice
Mme Sophie Verret administratrice
M. David Routhier Trésorier

Un citoyen a présenté sa candidature : M. Robert Tremblay

Présentation des candidats et candidates.

Mme Manon Therrien est au conseil de quartier depuis 17 ans, elle est présidente du conseil depuis plusieurs années. Elle voit des résultats dans son travail, surtout en sécurité routière et elle veut contribuer à améliorer le quartier.

Mme Christine Bernier est travailleuse sociale au CIUSSS elle demeure sur la rue Awasis. Elle veut aider à améliorer le quartier.

Mme Sophie Verret est conseillère depuis moins d'un an et elle veut continuer son travail pour donner une meilleure qualité de vie à son quartier

M. Kim Dumont est administrateur depuis janvier. Il réside à Saint-Émile depuis décembre mais ses beaux-parents demeurent à Saint-Émile depuis longtemps. Il veut aider à améliorer la qualité de vie des citoyens.

Un citoyen a présenté sa candidature : M. Robert Tremblay

M. Robert Tremblay habite Saint-Émile depuis 35 ans, il demeure sur la rue Curé Leblond et il est retraité. Il a travaillé comme inspecteur de la construction pendant 21 ans et en électricité pendant 17 ans. Il a beaucoup d'expérience en construction et il veut aider à améliorer son quartier.

Ouverture du scrutin

Il n'y a pas d'élections, les candidats sont élus par acclamation.

Voici le nouveau conseil d'administration 2024-2025

Membres élus et cooptés	Prénom et nom	Fin du mandat
Femmes	Geneviève Lemieux	2025
	Désirée Nsanzabera	2025
	Sophie Verret*	2026
	Manon Therrien*	2026
Hommes	Samuel Dufresne	2025
	David Routhier*	2025
	Kim Dumont*	2026
	Robert Tremblay*	2026
Neutres	Christine Bernier*	2026
		2025
Coopté		2025

* Élus par acclamation

24 - AGA - 07 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret attend le début des travaux du Ministère des Transports, ceux-ci débuteront vers la fin du mois de juillet. Ces travaux permettront l'élargissement des 2 viaducs de l'autoroute Laurentienne à la hauteur de la rue de la Faune. Il faudra coordonner ces travaux avec l'élargissement de l'avenue Lapierre et l'ouverture du secteur Wendake. Il mentionne aussi que les travaux sont commencés pour l'aménagement du nouveau terrain de baseball synthétique.

24 - AGA- 08 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

1. Mme Manon Therrien enverra un Doodle du comité de sécurité routière pour savoir quand sera la prochaine rencontre du comité et quand seront installés les autocollants.

2. Un citoyen demande l'installation d'un parc à chiens, le conseil en discutera à une prochaine réunion, Le problème est que les citoyens ne ramassent pas les besoins de leurs chiens, il faudrait éduquer les propriétaires des chiens.
3. Un citoyen demande une présentation sur le nouveau règlement sur les foyers.

24 - AGA - 09 ANNONCE DES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Il n'y a pas eu de scrutin ni de tirage au sort, les postes ont été comblés. Il reste donc 2 poste cooptés.

24 - AGA- 10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 21 h 15
Mme Sophie Verret appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.